

objet. L'auteur plonge plutôt dans l'histoire pour chercher des éléments à l'appui de ses thèses. Les archives, largement consultées et abondamment référencées, sont mobilisées sur près de deux siècles pour indiquer la relative stabilité des phénomènes observés. Le dernier chapitre mis à part, cette histoire est aussi vagabonde (on peut passer de la Révolution aux années 1970 d'une page à l'autre) car toujours orientée vers un autre objectif.

L'ouvrage de D. Gardey est, en effet, organisé vers l'énonciation d'une thèse. Répétée à plusieurs endroits, elle propose de regarder les objets, les corps et les coulisses pour saisir les manières dont la politique s'incarne. À chaque chapitre, on suit l'auteur sur différents sites afin de « voir ce [qu'il faut] pour faire vivre une Assemblée nationale : une assemblée délibérative, représentative et souveraine » (p. 12). C'est le propre des ouvrages à thèse que de susciter autant de questions qu'ils apportent de réponses. Le lecteur pourra ainsi se demander si la matérialité, l'existence d'un règlement intérieur, d'une police interne sont autant d'éléments qui « fondent en propre une assemblée », ou s'ils ne sont pas des éléments qui font exister plus généralement une institution ou une organisation, puisqu'on les y retrouverait tout autant. Pour ne pas être triviale, cette remarque sur l'existence nécessaire de règles et d'objets devrait mieux montrer en quoi ceux-ci fondent spécifiquement l'Assemblée. Le lecteur pourra en outre trouver que la liaison entre la matérialité et les corps, entre les cinq premiers chapitres et les deux derniers, n'est pas complètement assurée. Il pourra s'interroger sur l'administration de la preuve, souvent rapide en dépit du riche matériau. Il pourra enfin s'étonner qu'il ne soit rien fait des changements importants qu'a connus l'institution, et que l'auteur évoque souvent au détour d'une phrase.

À trop se focaliser sur ces aspects, les lecteurs risqueraient de ne pas voir ce qui fait l'originalité de l'ouvrage. Par son attention aux coulisses d'une institution toujours abordée via ses acteurs principaux, D. Gardey propose une approche alternative d'un lieu surinvesti par les chercheurs. Les administrateurs, le petit personnel, l'organisation spatiale et les échanges qu'elle permet ou interdit participent de manière décisive au fonctionnement concret de l'activité. Ils contribuent aussi à faire du Parlement français une institution si particulière, avec ses invariants, ses routines, et ses petites transformations. Elle esquisse donc un programme de recherche fécond.

Étienne Ollion

*Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (SAGE), UMR 7363 CNRS et Université de  
Strasbourg, Maison interuniversitaire des sciences de l'homme – Alsace (MISHA),  
5, allée du Général Rouvillois, CS 50008, 67083 Strasbourg Cedex, France*

Adresse e-mail : [ollion@unistra.fr](mailto:ollion@unistra.fr)

Disponible sur Internet le 13 avril 2016

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2016.03.015>

### **Flexibilité des chômeurs, mode d'emploi. Les conseillers à l'emploi à l'épreuve de l'activation, L. Lavitry. Presses universitaires de France, Paris (2015). 240 pp.**

La publication du travail de thèse de Lynda Lavitry est particulièrement opportune. Son enquête auprès des conseillers à l'emploi de l'ex-ANPE<sup>1</sup>, menée dans le contexte d'un chômage de masse persistant et de la fusion de cette structure d'intermédiation avec le réseau des Assedic<sup>2</sup> pour former le nouveau « Pôle emploi » (fusion devenue effective en décembre 2008), vise à rendre

<sup>1</sup> Agence nationale pour l'emploi, gérant les offres et demandes d'emplois.

<sup>2</sup> Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce, chargées de l'indemnisation.

compte des missions de ces *street-level bureaucrats* et des tensions qui traversent leur métier. L'ouvrage est articulé en trois parties : un portrait ethnographique de ces professionnels ; une lecture sociohistorique de l'institution au prisme des politiques publiques ; une focale sur les missions constitutives de l'intermédiation.

Le premier chapitre présente le cadre professionnel dans lequel évoluent ces conseillers — environnement, outils, tâches, activités et caractéristiques socioprofessionnelles du public suivi — et expose la méthodologie retenue : en maillant observations de rendez-vous professionnels, entretiens semi-directifs et analyse documentaire, l'auteur revendique une « approche ethnographique et inductive, orientée vers le refus d'hypothèses rigides » (p. 17). Puis, traçant la morphologie sociale de ce groupe professionnel en forte transformation (chapitre II), elle montre le caractère « impossible » de son activité, lié à la multiplicité des attentes sociales, et elle en souligne les polarisations entre « savoir-faire sociotechniques et sociocliniques » (p. 45) ou encore entre « logique technico-commerciale et logique civique » (p. 49). Pourtant, ces oppositions ne clivent pas les professionnels, qui sont fortement engagés dans leur activité, et toujours en équilibre précaire entre ces polarités.

Le récit sociohistorique de l'institution ANPE (chapitre III) et l'examen minutieux de la rationalisation gestionnaire et de la gestion de masse (chapitre IV) mettent en perspective le portrait dressé précédemment. L'auteur s'arrête sur la notion ambivalente d'« activation » structurant les nouvelles politiques sociales. Promouvant tantôt l'adaptabilité et l'autonomie des chômeurs, tantôt des logiques plus coercitives, le cadrage idéologique sous-tendu par ce nouveau mot d'ordre se traduit par des degrés d'accompagnement variables : du plus sommaire, visant un retour rapide à l'emploi, aux multiples mesures concourant à une sécurisation des parcours. La transformation des pratiques professionnelles (profilage, renforcement des sanctions prises contre les demandeurs d'emploi) et des outils (suivi mensuel personnalisé) réactualise les clivages constitutifs de l'identité professionnelle des conseillers, hésitant entre « éthique du placement et éthique de l'accompagnement » (p. 104).

Enfin, les trois derniers chapitres explorent les tâches de diagnostic et de contrôle et les registres d'action mobilisés par les conseillers. Les *verbatim* y illustrent finement la variété des situations d'interaction entre conseillers et chômeurs. La « distance à l'emploi » des bénéficiaires (chapitre V) est évaluée à travers une « investigation biographique » destinée à juger de leur motivation et de la sincérité des démarches de recherche. Reposant sur de multiples catégories (administrative, professionnelle, gestionnaire, morale) qui sont autant de prismes souvent contradictoires, ce diagnostic vise à opérer un tri qui réactualise les thèmes de l'assistantat et du mérite : chômeur volontaire, involontaire, « client idéal » ou encore inemployable. La « relégation » de cette dernière catégorie vers d'autres structures sociales met au jour le questionnement qui anime les conseillers quant aux priorités des missions endossées par l'institution. Or, ce choix déontologique est assumé individuellement, particulièrement dans le cas du contrôle de la recherche d'emploi et des sanctions (chapitre VI). Si les conseillers n'exercent qu'une faible influence sur la décision de la mise en œuvre effective de ces dernières, la gestion des absences aux convocations repose, à l'inverse, sur un « régime des indulgences » témoignant d'une marge de manœuvre importante : la conception individuelle de la justice sociale du conseiller oriente alors certaines décisions favorables, toujours éclairées par le parcours personnel du demandeur d'emploi. Dans ce « lieu d'intermédiation active », et pour faire face aux « freins » à l'emploi (chapitre VII), les conseillers font appel à des « technologies sociales d'adaptabilité » — négociation, incitation, voire coercition — dont le maniement dépend tout à la fois de leur éthique et des « topiques de justification » des chômeurs.

Centrée sur les conseillers à l'emploi, l'enquête montre en définitive combien ceux-ci sont « pris entre la frustration des chômeurs et l'impuissance des politiques publiques » (p. 41). Mais la focalisation assumée sur l'interaction chômeur-conseiller oblitère d'autres acteurs œuvrant à Pôle emploi, pouvant agir tout à la fois comme ressources et comme contraintes dans l'activité de ces professionnels. Il apparaît par exemple légitime de s'interroger sur le rôle de régulation de l'encadrement ou, du moins, sur la perception qu'en ont les conseillers. Les conseillers issus des Assedic sont également absents de l'ouvrage, alors même que, dans la jeune institution qu'est Pôle emploi, ils accompagnent les demandeurs d'emploi au même titre que les conseillers issus de l'ANPE. Il est par ailleurs demandé à tous les conseillers de maîtriser les activités de base autant sur l'indemnisation que sur l'intermédiation. Comment intègrent-ils cet élargissement des tâches sur le champ qui n'était initialement pas le leur ? L'analyse mériterait en somme de prolonger l'approche microsociologique engagée en explorant ces autres interactions, notamment pour éviter au lecteur le risque de se forger une vision en triade « État–Chômeur–Conseiller à l'emploi » qui serait par trop schématique.

Au-delà de ces choix, certainement destinés à renforcer le propos, l'ouvrage est particulièrement clair et didactique. Insistant davantage sur les chômeurs et leur flexibilité, le titre et la quatrième page de couverture ne rendent qu'imparfaitement hommage à l'ample et rigoureuse recherche empirique de L. Lavitry. Celle-ci enrichit significativement les travaux sociologiques, en croisant analyse de l'univers bureaucratique et explication des transformations des politiques publiques.

Ken Fukuhara

*Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (LISE),  
UMR 3320 CNRS et CNAM, 2, rue Conté, 75003 Paris, France*

Adresse e-mail : [kenfukuhara@me.com](mailto:kenfukuhara@me.com)

Disponible sur Internet le 12 avril 2016

<http://dx.doi.org/10.1016/j.soctra.2016.03.013>

**Éboueurs de Marseille. Entre luttes syndicales et pratiques municipales, P. Godard, A. Donzel. Syllepse, Paris (2014). 232 pp.**

Des voyageurs auraient décrit Marseille comme « la ville la plus sale d'Europe » au début du XIX<sup>e</sup> siècle (p. 25), et l'étiquette de « ville sale » continue de coller à la cité phocéenne. Ces dernières années, les propos d'édiles désignant les éboueurs comme responsables de cet état ont été largement repris dans la presse locale et nationale. Les grèves et le fini-parti, règle qui permet aux éboueurs affectés à la collecte des ordures de quitter leur poste une fois la tournée de collecte terminée et que l'on retrouve également à Paris, Lyon, Bordeaux et bien d'autres villes, seraient la cause de tous ces maux : les éboueurs, peu préoccupés du bien public, travailleraient trop vite, trop peu et fort mal. Écrit à quatre mains par un syndicaliste — Pierre Godard, éboueur à Marseille pendant 23 ans — et un sociologue — André Donzel, chargé de recherche au CNRS, qui a fait de Marseille son terrain de prédilection —, l'ouvrage, qui relève d'un registre hybride entre étude scientifique et plaidoyer militant, vise à déconstruire ces accusations en s'appuyant sur l'analyse des transformations du service au fil du temps. Les auteurs laissent de côté l'activité quotidienne des éboueurs, dont il est peu question. Ils optent pour une approche originale, étudiant le service de propreté comme l'un des éléments de l'administration municipale, et se concentrent sur les enjeux politiques et les luttes syndicales. En la matière, l'expérience de P. Godard constitue une source de tout premier plan. En outre, les auteurs mobilisent des documents tirés des archives municipales,